

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Reçu le

11 MAI 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22060682

N° d'entreprise : **0456 997 880**

Nom

(en entier) : **Buy Way Services**

(en abrégé) :

Forme légale : **GEIE**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Evêque 26, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert du siège - Démission et nomination gérant

Extrait des résolutions écrites et unanimes des membres tenant lieu d'assemblée générale des membres du 28 avril 2022:

"1. Transfert du siège

Les membres décident à l'unanimité de transférer le siège du Groupement à Boulevard Baudouin 29 bte 2, 1000 Bruxelles avec effet au 11 mai 2022.

2. Démission et nomination du gérant

Les membres prennent acte de la démission de M. Christophe Hamal en tant que gérant du Groupement à partir du 1er avril 2022.

Les membres décident à l'unanimité de nommer M. Guillaume Lobjoie en tant que gérant à partir du 1er avril 2022 pour une durée de 3 ans [...].

3. Procuration pour les formalités administratives

L'assemblée des actionnaires décide de donner procuration à Maître Steven Slachmuylders, Maître Noëmi Callaert et/ou à tout autre avocat du cabinet d'avocats Caluwaerts Uytterhoeven BV, établi à 2600 Anvers, Potvlietlaan 4, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, chaque mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire."

Noëmi Callaert
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).